



PARRAINAGES CANADA-BÉNIN

La Congrégation internationale des Sœurs de Sainte-Marcelline, fondée à Milan (Italie) en 1838 et présente au Canada depuis 1959, a pour mission, depuis ses origines, l'éducation des jeunes.

En 2004, répondant à la demande de l'évêque de Cotonou au Bénin d'y venir éduquer principalement la femme, les Marcellines décident d'ouvrir une école à Glo Yekon. Elles arrivent au pays en 2006 et accueillent, l'année suivante, leurs premiers élèves en maternelle.

Aujourd'hui, l'établissement mixte, mais à majorité féminine, a acquis une très bonne réputation dans la région. On y offre le préscolaire (2-4 ans), le primaire (5-10 ans) et le collège (11-15 ans). 614 élèves dont des pensionnaires fréquentent l'établissement scolaire qui continue son expansion d'année en année.

Les parrainages s'inscrivent ainsi dans une grande chaîne de solidarité marcelline: l'Italie apporte sa contribution principalement au niveau de la construction et de l'aménagement de l'école, le Brésil offre une aide précieuse sur le plan sanitaire, la Suisse supervise l'aspect pédagogique et le Canada soutient directement l'éducation des enfants (frais de scolarité) ainsi que leur alimentation (petit déjeuner, collation et dîner). La contribution de chacun est unique et permet à notre petite école de grandir et d'offrir à tous ces jeunes le cadeau le plus précieux qui soit : un meilleur avenir pour eux et leur pays.

Sans cette aide, particulièrement celle du Canada, l'école devrait fermer ses portes. Notre soutien est indispensable à la poursuite de cette œuvre plus que nécessaire.

Au Bénin, une année scolaire s'étend sur 10 mois, d'octobre à juillet, et coûte 150\$. De plus, souvent les enfants ne mangent bien qu'à l'école, raison pour laquelle le petit déjeuner, la collation et un dîner copieux leur sont offerts tous les jours. L'argent envoyé par le Canada sert strictement à ces deux fins : l'éducation des enfants et leurs repas afin qu'ils aient un esprit sain dans un corps sain.

Une religieuse étant en charge de l'administration des parrainages, **il n'y a donc pas de frais administratifs**. **La totalité du montant est directement déposée dans le compte de notre école africaine.**

Si vous désirez parrainer un enfant ou renouveler un parrainage, il vous suffit de compléter le formulaire suivant, d'y joindre le paiement et de nous le faire parvenir. Par la suite, vous recevrez, par courriel, une photo de l'enfant ainsi que quelques informations vous permettant de le connaître un peu. Vous pourrez également nous rejoindre sur Facebook pour avoir régulièrement des nouvelles de notre école de Glo Yekon. Les parrainages sont d'une durée d'un an, renouvelables (ou non) chaque année, au choix du parrain.

Pour toute information supplémentaire : info@marcelline.qc.ca



FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Veillez écrire lisiblement svp et remplir le formulaire au complet.

NOUVEAU PARRAINAGE

RENOUVELLEMENT

IDENTIFICATION DU PARRAIN

Nom complet	
Adresse	
Téléphone (avec indicatif régional):	
Courriel : OBLIGATOIRE	

Ancien(ne) élève du Collège ou de la Villa oui non

Parent d'élève(s) du Collège (actuel(s)) oui non

Nom de l'enfant et classe : _____

Nom de l'enfant et classe : _____

Résident(e) de l'Amitié oui non

Paroissien de St-Léon de Westmount oui non

OPTIONS DE PARRAINAGE

OPTION CHOISIE

(veillez cocher
une option)

- 150\$** Frais de scolarité
- 400\$** Frais de scolarité
Petit déjeuner, collation et dîner quotidiens
- 500\$** Frais de scolarité
Petit déjeuner, dîner et souper quotidiens
Frais de pensionnat

- Préférence** Fille
- (veillez cocher
votre préférence) Garçon Je renouvelle un parrainage, je garde donc le même enfant.
- Aucune

**MERCI DE JOINDRE VOTRE CHÈQUE FAIT À L'ORDRE DES SŒURS DE SAINTE-MARCELLINE.
UN REÇU POUR FIN D'IMPÔTS VOUS SERA REMIS AU MOIS DE MARS PROCHAIN.**

Faire parvenir le tout à : Soeur Martine Dalpé, 9155 boul. Gouin Ouest, Montréal, Québec, H4K 1C3
ou
à la réception du Collège Sainte-Marcelline